

UNIVERSITE PARIS - NORD

## DIPLOME D'UNIVERSITE

Vu la loi N° 84-52 du 26 Janvier 1984 sur l'Enseignement Supérieur,

Vu l'arrêté Présidentiel du 03 DEC. 1981

Vu les pièces constatant que l'intéressé a satisfait dans les formes réglementaires aux épreuves du contrôle des connaissances et des aptitudes en vue de ce diplôme,

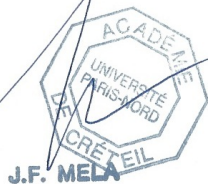
LE DIPLOME UNIVERSITAIRE d' **OSTEOPATHIE et MEDECINE MANUELLE**

est conféré à Monsieur GINIAUX Dominique  
Né(e) le 03 Novembre 1944 à VICHY (ALLIER)

à compter du 30 Juin 1992

Fait à BOBIGNY, le 30 Mai 1995

Le Président de l' Université,



Signature du titulaire,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Alain', written over a horizontal line.

enregistré sous le N° 000123